LETTRE

DU TIERS-ÉTAT

A M. NECKER,

Sur le rapport fait par ce Miniſtre citoyen au conſeil d'état du Roi, le 27 décembre 1788.

Ier Janvier 1789.

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

LETTRE
DU TIERS-ÉTAT
A M. NECKER.

1er. janvier 1789.

MONSIEUR,

Nous l'avons lu, nous le reliſons ſans ceſſe avec le double ſentiment de ſatisfaction & de reconnoiſſance ce MONUMENT précieux que vous venez d'élever en notre faveur. Nous mouillons de nos larmes d'attendriſſement cette ſanction de l'autorité qui en aſſure à jamais la ſtabilité. Nos droits ont été peſés dans la balance de la juſtice, & nous avons l'avantage de voir nos demandes conſacrées. Votre rapport, Monſieur, eſt la réponſe la plus péremptoire que nous puiſſions faire à ceux qui nous accuſoient de former des prétentions outrées, & de vouloir renverſer la conſtitution de la monarchie. Vous avez étudié notre cauſe; vous avez appro-

fondi les raiſons dont nous l'avons étayée ; vous avez donné à ce grand procès national toute l'attention que vous ſavez mettre aux affaires importantes ; & vous n'avez trouvé que juſteſſe dans nos raiſonnemens , que clarté dans nos principes. Peut-être avez-vous été étonné d'abord de la force avec laquelle nous avons ſoutenu nos droits , de cette énergie qui nous a diſtingués aux yeux de l'Europe ? Ah ! ce qui a dû vous étonner davantage, vous miniſtre philoſophe, c'eſt qu'il ſe ſoit écoulé tant de ſiècles ſans qu'on ait revendiqué les droits ſacrés , les droits impreſcriptibles des nations , fondés ſur la nature & même ſur les premières notions de la raiſon.

Vos ennemis , ou plutôt les ennemis de l'ordre que les états-généraux compoſés d'après nos vœux & vos bons offices vont rétablir , ne manqueront pas de dire que vous protégez le tiers-état , ou ce qu'ils appellent *le peuple* , parce que vous avez l'ame républicaine, ou parce que vous ambitionnez plus la quantité des ſuffrages que leur qualité; mais, Monſieur, le tiers-état bénit en louant, & les autres ordres veulent encore

honorer celui qu'ils remercient d'un bienfait. Pour nous, Monsieur, nous savons si bien aimer, qu'en vérité il y a du plaisir à nous obliger.

Laissez donc siffler les serpens de l'envie; que les clameurs de tous ces suppôts de la finance qui touchent au dernier moment de leur existence fiscale, n'altèrent pas votre tranquillité; pensez au peuple, à ce tiers-état qui met en vous sa confiance. Vous êtes son avocat auprès du Roi; continuez d'exercer aux pieds du trône de si nobles fonctions.

Nous devons vous le dire, Monsieur, ceux mêmes qui ne vous aiment pas sont forcés de vous admirer. Il n'est aucun de ces grands dont votre courage détruit les espérances antipatriotiques, qui ne voulût être à votre place; ami du Roi, ami du tiers-état.

La France regrette de ne vous avoir pas donné le jour; mais votre nom sera écrit dans les annales de son histoire, & vous conserverez à jamais le titre de son régénérateur.

C'est vous qui, le premier de tous les ministres, avez conseillé au Roi d'éclairer la nation sur l'état des finances; & c'est à ce

conſeil que nous devons l'aſſemblée prochaine des états-généraux, puiſque nous n'avons connu la profondeur des plaies qui affligent l'état, que par la néceſſité dans laquelle les miniſtres qui vous ont malheureuſement ſuccédé, ſe ſont trouvés de publier annuellement un compte dont vous aviez donné l'exemple & tracé le modèle. Il eût été à déſirer ſans doute que les motifs de cette grande aſſemblée n'euſſent été ni auſſi allarmans, ni auſſi preſſans; mais au moins il en réſultera des biens inappréciables. Quelque fâcheuſes que ſoient les circonſtances, puiſqu'elles ont conduit l'état à ſa ruine preſque totale, le tiers-état goûte quelque conſolation en voyant l'heureuſe révolution qui ſe prépare. Il y aura toujours gagné de connoître ſa force & d'avoir acquis aſſez de liberté pour s'élever contre l'uſurpation de ſes droits. L'Europe verra que la dégénération du caractère des François n'étoit qu'apparente, & que la France a des reſſources dont aucun autre empire n'oſeroit ſe flatter.

Cette régénération de caractère dans le tiers-état, c'eſt à vous, Monſieur, qu'il la doit. Il l'a puiſée dans vos écrits : ainſi en

écrivant, en agiſſant, vous avez toujous ſervi les François.

C'eſt encore vous, Monſieur, qui avez démontré que la multiplicité des canaux par leſquels paſſoit le revenu de l'état, diminuoit ce même revenu. Vous aviez effectué des réformes importantes. Vous en aviez préparé d'autres qui ne l'étoient pas moins.... Toutes ces vues judicieuſes ont armé contre vous une foule de gens qui ne vivoient que par les abus, & la calomnie vous a éloigné d'une place que perſonne ne pouvoit mieux remplir que vous... L'événement l'a juſtifié.

Maintenant que les efforts des intriguans ſont & ſeront impuiſſans; maintenant que vous jouiſſez d'un triomphe que vous ne priſez que par amour pour votre patrie adoptive, vous allez préſenter vos projets à la nation aſſemblée. Ce ſera déjà pour eux un préjugé favorable que vous les ayez conçus & médités. Vous en établirez les avantages avec cette préciſion & cette clarté qu'on remarque dans toutes vos productions; vous ne tairez pas non plus ces inconvéniens inſéparables de plans auſſi vaſtes & auſſi compliqués; les états-généraux, inſtruits par vos propres

observations, trouveront plus de facilité dans la discussion des objets que vous mettrez sous les yeux de l'assemblée, & se détermineront plus promptement dans l'adoption des plans à présenter au Roi; vous serez encore, Monsieur, sous ce point de vue, l'ame des états-généraux.

Comme les principaux objets qui occuperont votre attention regarderont le genre des impositions, le mode de leur perception, & enfin leur administration, le tiers-état se fera un devoir de vous remettre un mémoire sur les abus qu'il se propose de dénoncer. Il est joint à cette lettre, sous le titre de *cahier du tiers-état à l'assemblée des états-généraux de l'année 1789*. Vous y verrez, monsieur, que le tiers-état désire ardemment la prospérité du royaume, & que c'est le seul motif qui dicte ses démarches & ses écrits.

Que ne devons-nous pas espérer de cette assemblée, dans laquelle chaque partie de l'administration sera examinée attentivement, enforte qu'elle acquière toute la perfectibilité qu'on pourra humainement lui attribuer? quelle satisfaction pour le peuple; j'entends

par cette expreſſion, toute la nation ! quelle jouiſſance pour ce monarque ſenſible, qui ne veut que le bien, qui cherche avidement les moyens de le faire conſtamment ! & pour vous, Monſieur, quelle gloire, d'avoir préparé tous ces événemens proſpères ! quelle époque pour la France, que celle qui va lui faire reprendre dans l'Europe le rang qu'elle ſembloit avoir perdu ! répartition égale des impôts, ſage emploi des finances, réforme dans l'adminiſtration de la juſtice civile & criminelle, ſuppreſſion des abus dans le clergé, amélioration dans l'éducation publique, régénération des mœurs, liberté dans le commerce, anéantiſſement de l'agiotage, &c. &c. Voilà tout ce que nous avons droit d'eſpérer de l'aſſemblée des états-généraux, qui répondra certainement à la grande attente qu'on a conçue. On ne peut pas craindre que les hommes les plus inſtruits, comme les plus ſages de la nation, ſe réuniſſent en vain. Le même eſprit, la même volonté pour le bien les réunira. Ils prendront en conſidération les réclamations énergiques contre les abus, & aviſeront aux moyens de les détruire ſans retour.... Voilà,

Monſieur, nos eſpérances, & nous touchons au moment de les voir ſe réaliſer. Voilà ce que vous nous annoncez dans votre rapport au conſeil. Ah ! oui, nous croyons à vos expreſſions, elles ſont ſi conſolantes ! & puis.... vous ne nous avez jamais trompés.

Mais pourquoi, après nous avoir montré cette riante image, nous faire craindre de vous perdre ? Pourquoi ajoutez-vous cette dernière phraſe, qui nous préſage la diſcorde de la part des deux premiers ordres de l'état, par leur refus d'admettre à l'aſſemblée des états-généraux, un nombre de députés du tiers-état, égal au nombre des députés du clergé & de la nobleſſe ? Le Roi eſt le maître, & il a prononcé. Si les deux premiers ordres refuſoient.... Mais non.... Ils ſont comblés des bienfaits du ſouverain ; ils ne ſeront pas ingrats.... S'ils le devenoient jamais, le tiers-état montreroit ce que peut inſpirer l'amour de la patrie.... Ils obéiront, Monſieur, ils obéiront.... Vous nous reſterez, miniſtre vertueux autant qu'éclairé ; vous avez gouverné le vaiſſeau pendant la tempête ; vous le ramenerez au port, & n'en quitterez jamais le commandement.

Les états-généraux ne peuvent être conſtamment aſſemblés. Quelques précautions qu'ils apportent dans le régime qu'ils adopteront, il ſera néceſſaire qu'ils nomment un ſurveillant, & ce ſera vous, oui, ce ſera vous : le Roi vous doit ſa félicité, puiſqu'il la fait conſiſter dans le bonheur de ſes ſujets, & il ne vous récompenſera jamais mieux qu'en vous continuant ſa confiance. Vous éprouvez ſans ceſſe le beſoin de faire le bien, vous devez reſter dans votre élément.

Votre rappel au miniſtère eſt la preuve la plus certaine de l'utilité dont vous êtes à la France. C'eſt la voix du tiers-état qui vous a redemandé, & le ſouverain a applaudi à cette demande. Depuis ce temps, le Roi a eu de plus intimes occaſions de connoître votre prix, & ce nouvel Henri vous aimera comme un Sully.

Qui mieux que vous, Monſieur, parlera au Roi de ſon peuple ? Qui le lui peindra fidèle, ſoumis & reſpectueux ? Qui lui dira la vérité ? Vous connoiſſez les arts, les ſciences, l'agriculture, le commerce : qui lui donnera des conſeils plus ſalutaires ? Vous ſeul lui avez déjà préſenté tout ce qui a été écrit de plus

ſage ſur les affaires préſentes ; vous ſeul lui avez fait lire le vœu des trois ordres du Dauphiné, vœu patriotique, qui a mérité de devenir le vœu national. Sans vous cette province des merveilles, cette province qui eſt bien digne de voir porter ſon nom par le fils aîné de nos Rois, ne ſeroit peut-être pas encore entendue, & l'époque de l'aſſemblée des états-généraux ne ſeroit pas ſi prochaine !

Ah ! Monſieur, il faut, pour le bonheur du peuple, que le trône ſoit bien environné. Un miniſtre vertueux en impoſe aux perſonnes qui approchent du Roi, ſur-tout quand ce miniſtre eſt eſtimé de ſon maître. Demeurez dans ce poſte éminent où la Providence vous a replacé. Entretenez le Roi dans ces diſpoſitions heureuſes qui ne l'ont jamais abandonné. Recueillez les expreſſions de ſon ame bienfaiſante, & tranſmettez-nous-les : elles ſont ſi touchantes !... Tranſmettez-nous auſſi les paroles de ſon auguſte compagne... Il importe à la nation entière de bien connoître le cœur de ſes ſouverains. De lâches flatteurs, de vils courtiſans cherchent à les tromper, & ont enſuite la baſſeſſe de révéler le ſuccès de leurs manœuvres. Faites tous

vos efforts pour prémunir les ames de ces auguſtes ſouverains contre les funeſtes impreſſions qu'on tente ſans ceſſe d'y jeter ; dites-leur qu'ils doivent ſe défier de toutes les délations..... Dites-leur de faire un exemple du premier calomniateur..... Mais ſur-tout apprenez-leur que le tiers-état eſt innocent de tout ce dont on a cherché à le rendre criminel à leurs yeux ; aſſurez-les qu'il adore ſes maîtres, & qu'il ſera toujours prêt à verſer juſqu'à la dernière goutte de ſon ſang pour eux.

Voilà, Monſieur, une lettre bien longue, & vos momens ſont bien précieux ; mais nous n'avons pu nous arrêter dans l'expreſſion de nos ſentimens pour vous. L'hommage que nous vous rendons eſt une dette ſacrée que nous acquittons. Cet hommage eſt pur & libre : le tiers-état ne ſait plus flatter.

FIN.